

### LE METIER D'ENSEIGNANT : LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MAÎTRES

La prise en compte des enfants de 2 ans dans un établissement réinterroge tous les métiers des acteurs et interpelle donc la formation initiale et continue.

Elle fait plus spécifiquement appel à certaines des 10 compétences de référence du métier d'enseignant.

Ce tableau permet :

- de les distinguer : elles sont représentées en gras
- de les illustrer en pointant :
  - ⇒ des savoirs à développer,
  - ⇒ des propositions de mise en œuvre

Ces propositions sont extraites d'une enquête menée auprès de classes accueillant des enfants de 2 ans dans les diocèses de Bordeaux, Bourges, Le Mans, Marseille et Saint Briec. Aussi, Il convient de s'assurer, avant une mise en œuvre, de la cohérence avec votre projet d'école, du respect de la légalité avec, en particulier, le respect de la durée des horaires de l'Education nationale pour les élèves et les enseignants.

- ⇒ des points de vigilance,
- ⇒ des "liens vers" permettant d'élargir la réflexion.

En bref, autant de points en filigrane pour réinterroger la formation initiale.

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>AGIR EN FONCTIONNAIRE DE L'ÉTAT ET DE FAÇON ETHIQUE ET RESPONSABLE</b>		
<p>En tant qu'agent de l'État, l'enseignant fait preuve de conscience professionnelle et suit des principes déontologiques : <b>il respecte et fait respecter la personne de chaque élève</b>, il est <b>attentif au projet de chacun</b> ; il <b>veille à la confidentialité de certaines informations concernant les élèves et leurs familles</b>.</p> <p><b>CONNAISSANCES</b> Le professeur connaît :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la politique éducative de la France, les grands traits de son histoire et ses <b>enjeux actuels</b> (stratégiques, politiques, économiques, sociaux) <b>en comparaison avec d'autres pays européens</b>,</li> <li>-les grands principes du droit de la fonction publique et le code de l'éducation : les lois et textes réglementaires en relation avec la profession exercée, les <b>textes relatifs à la sécurité des élèves</b> (obligations de surveillance par exemple) <b>et à la sûreté</b> (obligation de signalement par exemple),</li> <li>-le système éducatif, ses acteurs et les <b>dispositifs spécifiques</b> (éducation prioritaire, etc.).</li> </ul> <p><b>CAPACITES</b> Le professeur est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-de <b>repérer les signes traduisant des difficultés spécifiques</b> des élèves dans le domaine de la <b>santé</b>, des comportements à risques, de la <b>grande pauvreté</b> ou de la <b>maltraitance</b>,</li> <li>-de <b>contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves</b>.</li> </ul> <p><b>ATTITUDES</b> Agir de façon éthique et responsable conduit le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-à respecter les élèves et leurs parents,</li> <li>-à collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel,</li> <li>-à prendre en compte la dimension civique de son enseignement.</li> </ul>	<p><i>Connaître l'histoire et les fondements de l'école maternelle française.</i></p> <p><i>Connaître les I.O. de la maternelle, les textes relatifs aux ASEM.</i></p> <p><i>Connaître les champs de compétences des différents acteurs.</i></p> <p><i>Observer les changements de comportement, les relations parents-enfants à l'accueil.</i></p> <p><i>Etablir des relations de confiance avec les parents ; définir les rôles de chacun dans l'éducation des enfants.</i> <i>Reconnaître a priori le bien-fondé des actes des parents et des enfants.</i></p>	<p><b><i>Pour en savoir plus :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour comprendre l'école maternelle d'aujourd'hui : quelques éclairages historiques et sociologiques. Georges Gauzente , 1999 <a href="http://crdp.ac-reims.fr/ien/metiers_fichiers/maternelle.pdf">http://crdp.ac-reims.fr/ien/metiers_fichiers/maternelle.pdf</a>. Site de l'académie de Reims (Site consulté en février 2008).</li> <li>▪ Dossier : L'accueil <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1569">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1569</a></li> <li>▪ Dossier : Relations école – famille <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=773">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=773</a></li> </ul>

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>MAITRISER LA LANGUE FRANÇAISE POUR ENSEIGNER ET COMMUNIQUER</b>		
<p>Il est attentif à la qualité de la langue chez ses élèves. Qu'il présente des connaissances, fournisse des explications ou donne du travail, il s'exprime avec clarté et précision, en tenant compte du niveau de ses élèves. Il sait décrire et expliquer simplement son enseignement à la diversité de ses interlocuteurs, en particulier les parents.</p> <p><b>CONNAISSANCES</b> Le professeur des écoles connaît en outre : -<b>les mécanismes d'apprentissage du langage en maternelle</b> et le développement des capacités d'expression orale tout au long de la scolarité primaire.</p> <p><b>CAPACITES</b> Le professeur est capable : -<b>de repérer les obstacles à la lecture, les déficiences du langage oral et écrit en identifiant les difficultés que peuvent rencontrer les élèves,</b> -<b>de construire des séquences d'enseignement qui visent des objectifs de développement de l'expression orale et écrite des élèves,</b> -<b>de communiquer avec clarté et précision et dans un langage adapté à l'écrit comme à l'oral.</b></p> <p><b>ATTITUDES</b> Le souci d'amener les élèves à maîtriser la langue conduit le professeur : -à intégrer dans les différentes situations professionnelles l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves, -à veiller dans toutes les situations d'enseignement ou éducatives au niveau de langue des élèves, à l'écrit et à l'oral.</p>	<p><i>S'informer régulièrement des avancées scientifiques ; connaître les étapes du développement psychologique de l'enfant et les étapes significatives d'acquisition du langage.</i></p> <p><i>Concevoir des situations d'apprentissage liées à des situations de communication véritable.</i></p> <p><i>Se montrer expert : avoir le souci permanent de montrer la place du langage. Mettre en paroles les actes de la vie quotidienne, les conflits. Adapter son discours à l'âge des enfants.</i></p>	<p><b><u>Pour en savoir plus :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une encyclopédie en ligne pour tout savoir sur les 0-5 ans <a href="http://www.enfant-encyclopedie.com/fr-ca/accueil.html">http://www.enfant-encyclopedie.com/fr-ca/accueil.html</a></li> <li>▪ Les fiches de Mireille Brigaudiot : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Apprentissages progressif de l'écrit à l'école maternelle</li> <li>* Maîtrise de l'écrit CP, CE1, enseignement spécialisé</li> </ul> <a href="http://progmaternelle.free.fr/">http://progmaternelle.free.fr/</a> </li> </ul>

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>MAITRISER LES DISCIPLINES ET AVOIR UNE BONNE CULTURE GENERALE</b>		
<p>Il possède aussi une solide culture générale qui lui permet de contribuer à la construction d'une culture commune des élèves. Il pratique au moins une langue vivante étrangère.</p> <p><b>CONNAISSANCES</b> Le professeur des écoles connaît :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les objectifs de l'école primaire et du collège,</li> <li>- les concepts et notions, les démarches et les méthodes dans chacun des champs disciplinaires enseignés à l'école primaire.</li> </ul> <p><b>CAPACITES</b> Le professeur des écoles est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'organiser les divers enseignements en les articulant entre eux dans le cadre de la polyvalence.</li> </ul> <p><b>ATTITUDES</b> La maîtrise scientifique et disciplinaire du professeur le conduit à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une attitude de rigueur scientifique,</li> <li>- à participer à la construction d'une culture commune des élèves.</li> </ul>	<p><i>Connaître les exigences du socle commun de connaissances et de compétences.</i> <i>Connaître les démarches et méthodes utilisées à l'école maternelle et adaptées à l'âge et au développement des enfants (Place du jeu, de l'action).</i></p> <p><i>Utiliser la démarche de projet.</i></p> <p><i>Accepter les erreurs inhérentes à l'âge des enfants tout en proposant une démarche scientifique, la lecture de textes littéraires, une compréhension objective du monde.</i></p>	<p><b><i>Pour en savoir plus :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossier : Mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1923">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1923</a></li> <li>▪ Dossier : Du neuf sur neuf projets <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1313">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1313</a></li> </ul>

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE SON ENSEIGNEMENT</b>		
<p>Le professeur est un spécialiste de l'enseignement de sa ou de ses disciplines, c'est-à-dire qu'il est capable d'assurer, sur la durée d'une année scolaire, l'apprentissage effectif de ses élèves dans le cadre d'un enseignement collectif ; il connaît les processus d'apprentissage et les obstacles que peuvent rencontrer les élèves et la manière d'y remédier ; il est capable d'élaborer des programmations et de répartir les apprentissages dans le temps.</p> <p><b>CONNAISSANCES</b> Le professeur connaît :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les objectifs à atteindre pour un niveau donné, dans le cadre de son enseignement ou de son domaine d'activité,</li> <li>- les programmes d'enseignement et documents d'accompagnement qui le concernent à tous les niveaux d'enseignement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés,</li> <li>- les fondements de la psychologie de l'enfant, les processus d'apprentissage des élèves et les obstacles possibles à ces processus,</li> <li>- les différents supports et les outils (tableau, manuels, documents...) nécessaires à la conception et à la mise en oeuvre des apprentissages.</li> </ul> <p><b>CAPACITES</b> Le professeur est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de définir des objectifs d'apprentissage à partir des références des textes officiels,</li> <li>- de raisonner en termes de compétences, c'est-à-dire déterminer les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des connaissances, des capacités et des attitudes prescrites à partir des acquis et des besoins identifiés en mettant en oeuvre : <ul style="list-style-type: none"> <li>* une progression et une programmation sur l'année et sur le cycle,</li> <li>* une progression différenciée selon les niveaux des élèves,</li> </ul> </li> <li>- de s'appuyer sur ses connaissances des processus d'apprentissage des élèves et de la psychologie de l'enfant,</li> <li>- de prendre en compte les résultats des évaluations dans la construction d'une progression pédagogique.</li> </ul> <p><b>ATTITUDES</b> Le professeur est conduit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à développer des approches pluridisciplinaires et transversales fondées sur les convergences et les complémentarités entre les disciplines : <ul style="list-style-type: none"> <li>* il construit des activités permettant d'acquérir la même compétence par le biais de plusieurs disciplines,</li> <li>* il met sa discipline au service de projets ou dispositifs pluridisciplinaires,</li> </ul> </li> <li>- à apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).</li> </ul>	<p><i>Connaître les I.O. et les documents d'accompagnement des programmes concernant la maternelle et le cycle 2.</i></p> <p><i>Connaître le développement psychologique et cognitif de l'enfant.</i></p> <p><i>Connaître les jeux éducatifs de la classe, les ressources de l'établissement, le matériel éducatif et/ou relatif au développement moteur.</i></p> <p><i>Déterminer les étapes nécessaires et les comportements observables informant de l'acquisition progressive de ces connaissances, attitudes et capacités.</i></p> <p><i>Mettre en place des situations ayant du sens pour l'élève dans lesquelles il peut faire preuve de ses compétences et les améliorer.</i></p> <p><i>Accompagner le jeune enfant dans sa résolution des problèmes et/ou le franchissement des obstacles.</i></p> <p><i>Concevoir des projets dans lesquels les disciplines prennent leur sens.</i></p> <p><i>Guider les élèves dans la réalisation, prendre en charge ce qui n'est pas directement lié à l'apprentissage visé.</i></p> <p><i>Apprécier la qualité éducative et pédagogique des jeux proposés aux enfants. Procéder à leur renouvellement périodique.</i></p>	<p><b><u>Points de vigilance :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hétérogénéité des stades de développement des 2 ans.</li> </ul> <p><b><u>Pour en savoir plus :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossier : Les programmes 2002 de l'école primaire en 2007 <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1202">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1202</a></li> <li>▪ Dossier : Deux types de lecture des programmes de l'école primaire (projet du 20 février 2008) <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=2186">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=2186</a></li> <li>▪ Une encyclopédie en ligne pour tout savoir sur les 0-5 ans <a href="http://www.enfant-encyclopedie.com/fr-ca/accueil.html">http://www.enfant-encyclopedie.com/fr-ca/accueil.html</a></li> </ul>

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>ORGANISER LE TRAVAIL DE LA CLASSE</b>		
<p>Le professeur sait faire progresser une classe aussi bien dans la maîtrise des connaissances, des capacités et des attitudes que dans le respect des règles de la vie en société ; ses exigences portent sur les comportements et il fait en sorte que les élèves attachent de la valeur au travail personnel et collectif.</p> <p><b>CONNAISSANCES</b> Le professeur maîtrise des connaissances relatives à la gestion des groupes et des conflits.</p> <p><b>CAPACITES</b> Le professeur est capable : - de prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits, de développer la participation et la coopération entre élèves, - d'organiser l'espace de la classe et le temps scolaire en fonction des activités prévues, - d'organiser les différents moments d'une séquence, - d'adapter les formes d'interventions et de communication aux types de situations et d'activités prévues (postures, place, interventions, vérification des consignes, etc.).</p> <p><b>ATTITUDES</b> Dans toute situation d'enseignement, le professeur veille à instaurer un cadre de travail permettant l'exercice serein des activités.</p>	<p><i>Organiser les temps de travail en ateliers pour former des petits groupes d'apprentissage.</i> <i>Organiser l'espace classe pour qu'il réponde aux besoins spécifiques du jeune enfant (mobilité, jeu, sécurité affective).</i></p> <p><i>Organiser des séquences d'apprentissage comportant des séances de courte durée et permettant les interactions.</i></p> <p><i>Veiller à la mise en place d'un cadre rassurant en instaurant des rituels, en respectant les rythmes du jeune enfant.</i></p>	<p><b><u>Points de vigilance :</u></b> Taux d'encadrement des adultes.</p> <p><b><u>Propositions de mises en œuvre :</u></b> <b><u>Aménagements spécifiques aux 2 ans</u></b> « Au 1er trimestre : une cour spécialement réservée aux TPS / PS. Rentrée échelonnée sur le 1er et le 2ème jour de classe. Pas d'école l'après-midi pour les TPS jusqu'en janvier. Ensuite possibilité accordée aux parents d'accompagner leur enfant toute la journée à l'école et ce à partir de janvier. Possibilité de garderie du soir pour les TPS ». « Accueil progressif des élèves en cours d'année, matinées plus courtes, départ plus tôt (si journée complète) ». « Aménagement horaires en TPS à savoir par ex. 2 matinées / semaine ou fin des cours à 10h45 pour ceux qui peuvent être récupérés par Nounou, Mamie ou parents ». « Horaires décalés d'entrée à la cantine / sieste. Présence quotidienne de la maîtresse à l'accueil du matin 8h45 - 9h00 sur la cour. Rentrée décalée d'un jour. Jour accueil (mardi jeudi matin) + si tout va bien ». « Horaire du coucher des enfants : les 2/3 ans sont couchés immédiatement après le repas (sans passer par une récréation... qui n'en serait pas une !). Toutes les institutrices acceptent de donner de leur temps pour permettre ce coucher anticipé (12h45) ». « J'utilise deux classes avec séparation vitrée et présence d'ASEM pour gérer le multi niveau / multi besoin de cours maternelle ». « L'entrée à l'école se fait en douceur par un accueil individuel tout au long de l'année lorsque l'enfant a acquis la propreté ». « L'entrée échelonnée : 15 enfants arrivent en septembre puis 5 en novembre et 5 en janvier. Il n'est pas intéressant que des enfants entrent à l'école en février et en avril car la période d'adaptation est longue. Le dispositif d'adaptation sur 15 jours : la 1ère semaine accueil des parents d'une 1/2 heure à 3/4 d'heure. Pendant 15 jours, les enfants reviennent pas à la cantine ni l'après-midi ». « Pour les 2/3 ans pas de rentrée à des dates précises mais accueil toute l'année à mesure que l'enfant est prêt ».</p> <p><b><u>Pour en savoir plus :</u></b> ▪ Aménagement de l'espace dès 2 ans <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1714">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1714</a> ▪ Dossier : Aménagement du temps et de l'espace dans l'école <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=2016">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=2016</a> ▪ Scolarisation des 2 ans : les temps éducatifs <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1707">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1707</a></p>

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES ELEVES</b>		
<p>Le professeur met en œuvre les valeurs de la mixité, qu'il s'agisse du respect mutuel ou de l'égalité entre tous les élèves.</p> <p>Il sait différencier son enseignement en fonction des besoins et des facultés des élèves, afin que chaque élève progresse. Il prend en compte les différents rythmes d'apprentissage, accompagne chaque élève, y compris les élèves à besoins particuliers. Il sait faire appel aux partenaires de l'école en tant que de besoin.</p> <p>Il connaît les mécanismes de l'apprentissage dont la connaissance a été récemment renouvelée, notamment par les apports de la psychologie cognitive.</p> <p>Il amène chaque élève à porter un regard positif sur l'autre et sur les différences dans le respect des valeurs et des règles communes républicaines.</p> <p><b>CONNAISSANCES</b> Le professeur connaît :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les éléments de sociologie et de psychologie lui permettant de tenir compte, dans le cadre de son enseignement, de la diversité des élèves et de leurs cultures,</li> <li>-les dispositifs éducatifs de la prise en charge de la difficulté scolaire et des élèves en situation de handicap.</li> </ul> <p><b>CAPACITES</b> Le professeur est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-de prendre en compte les rythmes d'apprentissage des élèves ;</li> <li>-de déterminer, à partir des besoins identifiés, les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des savoirs et des savoir-faire prescrits,</li> <li>-de mettre en oeuvre des dispositifs pédagogiques visant à adapter la progression à la diversité des élèves (pédagogie différenciée, programme personnalisé de réussite éducative),</li> <li>-de participer à la conception d'un projet individualisé de scolarisation pour les élèves à besoins particuliers et les élèves handicapés.</li> </ul> <p><b>ATTITUDES</b> Le professeur veille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-à préserver l'égalité et l'équité entre élèves ;</li> <li>-à ce que chaque élève porte un regard positif sur lui-même et sur l'autre.</li> </ul>	<p><i>Connaître les centres de dépistage, des procédures de prise en charge.</i></p> <p><i>Faire preuve de souplesse. Envisager les étapes selon différents niveaux d'acquisition tenant compte de la maturité des élèves.</i></p> <p><i>S'adapter à la diversité des élèves en acceptant des stratégies diverses.</i></p> <p><i>Porter un regard positif sur chacun.</i></p>	<p><b><u>Points de vigilance :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hétérogénéité du développement psychologique des élèves de 2 ans.</li> </ul> <p><b><u>Pour en savoir plus :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nouvelles orientations pour les élèves en situation d'handicap <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1814">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1814</a></li> <li>▪ Scolarisation dès 2 ans : Prise en compte des besoins des 2 ans <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1706">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1706</a></li> </ul>

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>ÉVALUER LES ELEVES</b>		
<p>Le professeur sait évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences atteint par les élèves. Il utilise le résultat des évaluations pour adapter son enseignement aux progrès des élèves. Il fait comprendre aux élèves les principes d'évaluation et développe leurs capacités à évaluer leurs propres productions. Il communique et explique aux parents les résultats attendus et les résultats obtenus.</p> <p><b>CONNAISSANCES</b> Le professeur connaît les différentes évaluations qu'il peut être amené à pratiquer (diagnostique, formative, sommative, certificative).</p> <p><b>CAPACITES</b> Le professeur est capable : -de comprendre les fonctions de l'évaluation, -de concevoir des évaluations aux différents moments de l'apprentissage, c'est-à-dire : * définir le niveau d'exigence de l'évaluation, * adapter le support et le questionnement en référence aux objectifs et au type d'évaluation que l'on souhaite mener, * expliciter les consignes, guider les élèves dans la préparation de l'évaluation ; * analyser les résultats constatés et déterminer les causes des erreurs, * concevoir des activités de remédiation et de consolidation des acquis (exercices d'entraînement, exercices de mémorisation oraux ou écrits, activités d'aide, de soutien et d'approfondissement, etc.), -de développer les compétences des élèves dans le domaine de l'autoévaluation.</p> <p><b>ATTITUDES</b> Le professeur pratique l'évaluation dans le cadre d'une relation claire et de confiance et pour cela : -il mesure ses appréciations, -il valorise l'exercice et le travail personnel des élèves, -il veille à ce que chaque élève soit conscient de ses progrès, du travail et des efforts qu'il doit produire.</p>	<p><i>Connaître et adopter les formes d'évaluation spécifiquement adaptées au jeune enfant (diagnostique, formative).</i></p> <p><i>Evaluer en situation, selon des critères objectifs. Reconnaître les progrès, si petits soient-ils.</i></p> <p><i>Etre soi-même conscient que l'élève progresse et répond aux attentes de l'enseignant.</i></p>	<p><b>Points de vigilance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluer pour donner de la valeur, pour préserver les progrès et vérifier l'acquisition des compétences dans un palier du cycle ou un cycle.</li> <li>▪ Nécessité d'une évaluation adaptée qui fasse progresser.</li> </ul> <p><b>Propositions de mises en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser un cahier de progrès et de réussite.</li> </ul> <p><b>Pour en savoir plus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'évaluation diagnostique au secours des maitres de toute petite section.</li> </ul> <p>Vanessa Chapelot. Mémoire CAPE – 2004. <a href="http://www.isfp.fr/documents/memoire/m04-chapelot.pdf">http://www.isfp.fr/documents/memoire/m04-chapelot.pdf</a></p>

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>MAITRISER LES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION</b>		
<p>Tout professeur est concerné par l'usage des outils propres à ces technologies et leur intégration dans les pratiques pédagogiques. Au sortir de sa formation professionnelle il doit avoir les compétences d'usage et de maîtrise raisonnée des technologies de l'information et de la communication dans sa pratique professionnelle.</p> <p>Les connaissances et les capacités attendues sont celles du certificat informatique et internet de niveau 2 "enseignant", requis en fin de formation professionnelle. Il est intégré au dossier de compétences du professeur stagiaire.</p> <p><b>CONNAISSANCES</b> Le professeur maîtrise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les connaissances explicitées dans le référentiel du C2I de niveau 2 "enseignant" ;</li> <li>- les droits et devoirs liés aux usages des TIC.</li> </ul> <p><b>CAPACITES</b> Le professeur est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- concevoir, préparer et mettre en oeuvre des contenus d'enseignement et des situations d'apprentissage ;</li> <li>- participer à l'éducation aux droits et devoirs liés aux usages des technologies de l'information et de la communication ;</li> <li>- s'impliquer dans l'éducation aux risques encourus dans l'utilisation des réseaux numériques ouverts sur l'internet ;</li> <li>- utiliser les TIC et les outils de formation ouverte et à distance pour actualiser ses connaissances ;</li> <li>- travailler en réseau avec les outils du travail collaboratif.</li> </ul> <p><b>ATTITUDES</b> Le professeur pratique l'évaluation dans le cadre d'une relation claire et de confiance et pour cela, il observe une attitude :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- critique vis-à-vis de l'information disponible ;</li> <li>- réfléchie et responsable dans l'utilisation des outils interactifs exigée des élèves.</li> </ul> <p>Il actualise ses connaissances et compétences au cours de son exercice professionnel.</p>		<p>Maîtriser les outils d'information sur internet dans le cadre de l'autoformation.</p>

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>TRAVAILLER EN EQUIPE ET COOPERER AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES DE L'ECOLE</b>		
<p>Le professeur participe à la vie de l'école ou de l'établissement. Il contribue également à la vie de l'institution scolaire à l'échelle de la circonscription du premier degré, du département, de l'académie ou même à celle du territoire national en participant à la formation initiale et continue des professeurs.</p> <p>Il travaille avec les équipes éducatives de l'école et de ses classes ainsi qu'avec des enseignants de sa ou de ses disciplines. Le conseil des maîtres à l'école, le conseil pédagogique au collège ou au lycée constituent des instruments privilégiés du travail en équipe.</p> <p>Le professeur coopère avec les parents et les partenaires de l'école. Il aide l'élève à construire son projet d'orientation.</p> <p><b>CONNAISSANCES</b> Le professeur connaît :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le rôle et la fonction des associations de parents d'élèves,</li> <li>-les partenaires et les interlocuteurs extérieurs à l'école avec lesquels il est amené à travailler,</li> <li>-pour ce qui le concerne, les conventions et protocoles liant le ministère de l'éducation nationale à d'autres ministères ou organismes,</li> <li>-les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves,</li> <li>-les procédures d'orientation et les différentes voies dans lesquelles les élèves peuvent s'engager.</li> </ul> <p><b>CAPACITES</b> Le professeur est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-d'inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'école ou de l'établissement, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>* dans le domaine de la programmation des enseignements,</li> <li>* dans le domaine de l'évaluation (supports et échelles d'évaluation harmonisés, livrets scolaires, bulletins trimestriels...),</li> <li>* dans le domaine de l'orientation,</li> <li>* dans le domaine de l'aide et de l'insertion des élèves, en collaboration avec les autres personnels (professeurs principaux, conseillers principaux d'éducation, enseignants du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED), personnels d'orientation et du secteur médico-social...),</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Connaître le rôle et la place des ASEM et les structures de la petite enfance pouvant intervenir dans le cadre scolaire.</i></p> <p><i>Travailler en classe à plusieurs (enseignant, ASEM, enseignant spécialisé) dans l'intérêt de l'enfant.</i></p> <p><i>Mettre en place des projets avec des partenaires extérieurs (exemple : réseau des assistantes maternelles).</i></p> <p><i>Rencontrer régulièrement les parents ; information mutuelle sur l'enfant.</i></p> <p><i>Représenter l'équipe pédagogique auprès des parents.</i></p> <p><i>Par sa connaissance du rôle et de la place de chacun, contribuer à donner aux parents leur place dans la co-éducation.</i></p> <p><i>Par les rencontres quotidiennes avec les parents, favoriser leur intégration dans la vie de l'établissement et l'intégration de l'enfant dans la classe.</i></p>	<p><b><u>Points de vigilance :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collaboration avec le primaire</li> <li>▪ Sécuriser les parents</li> </ul> <p><b><u>Propositions de mises en œuvre ou dispositif à mutualiser :</u></b></p> <p>« Le tutorat avec une classe de primaire qui vient lire des histoires et qui partage les différentes fêtes qui rythment la vie de l'école ».</p> <p>« Le tutorat à l'intérieur de l'école. Une classe de primaire vient lire des albums aux classes maternelles après l'avoir préparé. La même classe vient vivre avec eux les fêtes religieuses ».</p> <p>« Un travail énorme est à réaliser auprès des parents pour les sécuriser quand ils scolarisent leur 1er enfant. Nécessité d'avoir du personnel stable et formé aux besoins et à la psychologie des petits ».</p> <p>« Formation avec des spécialistes (puéricultrice...) commune avec le personnel de crèche pour pouvoir faire le lien avec l'école ».</p> <p>« Classe passerelle en lien avec la halte garderie. Accueil le samedi matin où l'effectif est plus réduit ».</p> <p>« Je travaille depuis 2 ans avec la halte garderie et la classe passerelle mise en place me semble une bonne alternative : les enfants découvrent l'école accompagnés, encadrés et rassurés par leur éducatrice. Ils ont une vision juste des choses car je suis à leur écoute mais aussi en activité avec les autres enfants et la durée de leurs visites (tous les lundis matin après les vacances de Pâques) s'allonge progressivement (d'une 1/2 heure à une heure en fin d'année.) L'impact positif sur la rentrée qui suit a été flagrant pour 2 des enfants sur 4. Je pense qu'il faut plusieurs années de fonctionnement pour mesurer réellement si ces enfants abordent leur année de PS plus sereinement et plus facilement que les autres. A voir... ».</p>

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>TRAVAILLER EN EQUIPE ET COOPERER AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES DE L'ECOLE (suite)</b>		
<p>* dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle par la connaissance des principaux partenaires (professionnels et établissements relevant du ministère chargé de la culture, collectivités territoriales, associations),</p> <p>* dans le domaine des partenariats éducatifs avec les services de l'État (culture, emploi, justice, police, environnement et développement durable, défense...),</p> <p>-de communiquer avec les parents :</p> <p>* en contribuant à l'établissement d'un dialogue constructif dans le but de les informer sur les objectifs de son enseignement ou de son activité, de rendre compte des évaluations dans un langage adapté, d'examiner les résultats, les aptitudes de leurs enfants, les difficultés constatées et les possibilités d'y remédier,</p> <p>* en mobilisant ses connaissances dans le domaine de l'orientation pour aider l'élève et ses parents dans l'élaboration d'un projet professionnel,</p> <p>-de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves dans le domaine de la santé, des comportements à risques et de la grande pauvreté ou de la maltraitance,</p> <p>-d'utiliser les possibilités offertes par les services éducatifs installés auprès des musées et autres institutions culturelles, notamment dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle,</p> <p>-de favoriser l'engagement des parents dans la vie de l'établissement comme dans la valorisation des savoirs,</p> <p>-de s'impliquer dans des tâches de formation.</p> <p><b>ATTITUDES</b> Le professeur observe, dans l'exercice de son activité professionnelle, une attitude favorisant le travail collectif, le dialogue avec les parents et la dimension partenariale.</p>		<p><b><i>Propositions de mises en œuvre :</i></b></p> <p>Prérentrée : accueil des enfants et des parents. Accueil progressif des enfants (petit temps le matin pendant l'accueil ou le soir à 16h30) ».</p> <p>« L'accueil des 2 ans a favorisé le travail d'équipe pour l'élaboration d'une charte traitant justement de l'accueil des 2 ans et des besoins à respecter : charte remise aux parents lors des visites pour une inscription ».</p> <p><b><i>Pour en savoir plus :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossier : Relations école – famille <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=773">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=773</a></li> <li>▪ Spécificité du travail en équipe en maternelle <a href="http://eduscol.education.fr/D0126/maternelle/acte3.htm">http://eduscol.education.fr/D0126/maternelle/acte3.htm</a></li> <li>▪ L'Asem et l'accueil des 2 ans <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1716">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1716</a></li> <li>▪ L'accueil des 2 ans et de leur famille : Premier contact <a href="http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1708">http://www.formiris2.org/sitecoles/index.php?action=voirDoc&amp;docID=1708</a></li> </ul>

LES 10 COMPETENCES	SAVOIRS A DEVELOPPER	POINTS DE VIGILANCE ET PISTES
<b>SE FORMER ET INNOVER</b>		
<p>Le professeur met à jour ses connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques, il sait faire appel à ceux qui sont susceptibles de lui apporter aide ou conseil dans l'exercice de son métier.</p> <p><b>CAPACITES</b> Il est capable de faire une analyse critique de son travail et de modifier, le cas échéant, ses pratiques d'enseignement.</p> <p><b>CONNAISSANCES</b> Le professeur connaît l'état de la recherche : -dans sa discipline, -dans le domaine de la didactique, de la pédagogie et de la transmission de savoirs (processus d'apprentissage, didactique des disciplines, utilisation des technologies de l'information et de la communication...) Le professeur connaît la politique éducative de la France.</p> <p><b>CAPACITES</b> Le professeur est capable de tirer parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique quotidienne.</p> <p><b>ATTITUDES</b> Le professeur fait preuve de curiosité intellectuelle et sait remettre son enseignement et ses méthodes en question. Il s'inscrit dans une logique de formation professionnelle tout au long de la vie.</p>	<p><i>Analyser la pratique, curiosité pour les centres d'intérêt des enfants, les modes de vie des parents.</i></p> <p><i>S'abonner aux revues professionnelles concernant la maternelle, aux sites web et forums des associations d'enseignants.</i></p> <p><i>Participer aux recherches-actions ; mettre en œuvre des situations élaborées lors de journées de formation.</i></p>	<p><b><u>Points de vigilance :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nécessité d'une formation spécifique aux 2 ans en formation initiale et formation continue.</li> <li>▪ Thématiques</li> <li>▪ Développement psychologique</li> <li>▪ Besoins physiques, pluri-pédagogiques, éducatifs.</li> </ul> <p><b><u>Propositions de mises en œuvre :</u></b></p> <p>Type accompagnement souhaité « Re-Visite Re-Lecture » de l'organisation du travail, emploi du temps, formation, psychologie du petit enfant, stage en crèche. « Personne ressource à qui demander des conseils et qui éventuellement pourrait se déplacer et donner des conseils sur place ». « Un temps de formation spécifique sur l'accueil et la pédagogie d'enfants des 2/3 ans + leur place dans un groupe multi niveaux ».</p>